

Syndex et  
son réseau  
d'avocats  
partenaires

# NÉGOCIER LES REORGANISATIONS AVEC SYNDEX ET SES AVOCATS PARTENAIRES



POUR VOUS AIDER  
À Y VOIR PLUS CLAIR !

SYNDEX CONSEILLE ET ACCOMPAGNE LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

## VOUS ÊTES CONFRONTÉS À UNE SITUATION D'URGENCE EN LIEN AVEC UNE RÉORGANISATION ? VOUS DEVEZ NÉGOCIER DES ACCORDS IMPORTANTS ?

Syndex et ses avocats partenaires s'associent pour vous accompagner dans vos négociations.

### VOS ENJEUX SYNDICAUX

>> Vous allez négocier une réorganisation (avec ou sans licenciements) ou renégocier les accords sociaux de votre entreprise à la suite d'une fusion. Quels sont vos enjeux ?

- ▶ **Décrypter** le projet de la direction et en identifier les risques et les conséquences le plus tôt possible.
- ▶ **Faire un diagnostic** préalable et explorer les options possibles.
- ▶ **Établir votre stratégie** de négociation.
- ▶ **Construire vos propositions** et les sécuriser.



### NOTRE APPORT : LA COMPLÉMENTARITÉ SYNDEX-AVOCATS

>> Syndex et ses avocats partenaires allient leurs compétences pour vous conseiller et vous aider à élaborer la bonne stratégie.

- ▶ **Un accompagnement complet** > vous apporter un diagnostic économique, financier, social, sur les conditions de travail et un état des lieux de l'environnement juridique (loi, accords de branche ou d'entreprise, usages...).
- ▶ **Un accompagnement sur mesure** > vous aider à élaborer une stratégie adaptée à votre contexte et à vos objectifs.
- ▶ **Un accompagnement de bout en bout** > vous soutenir à chaque étape de la négociation.



# DÉFINISSONS ENSEMBLE L'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE ADAPTÉ À VOS BESOINS

États des lieux juridiques, diagnostics préalables, comparaisons de conventions et accords collectifs, simulations, accords de méthode, analyse des différentes versions du projet d'accord, formulation de propositions alternatives, participation aux réunions de négociation en cas de besoin... **Syndex et ses avocats vous apportent toute analyse utile à la négociation.**

## MISSIONS LÉGALES DU CSE

- ▶ ACCORD COLLECTIF SUR LE PSE
- ▶ ACCORD DE PERFORMANCE COLLECTIVE

## MISSIONS CONTRACTUELLES

- ▶ ACCORD DE RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE
- ▶ ACCORDS RELATIFS AU STATUT DU PERSONNEL À LA SUITE D'UN RACHAT OU D'UN TRANSFERT (TEMPS DE TRAVAIL, RÉMUNÉRATION, MOBILITÉS...)

### Pourquoi choisir d'être accompagnés par Syndex et ses avocats ?

- ▶ Nous construisons avec vous et pas à votre place, ce qui vous permet de renforcer vos capacités de négociation.
- ▶ Le conseil (économique, social et juridique) est un appui technique au service de la stratégie que vous définissez.
- ▶ Notre offre est proposée sur l'ensemble du territoire.



## Une offre de Syndex et ses avocats partenaires

En partenariat avec les cabinets d'avocats\* ADeSA (Lille), Borie et associés (Clermont-Ferrand), Delgado & Meyer (Lyon), Dulmet-Dorr (Strasbourg), Paté et Jung (Nancy et Metz), LBBa (Paris, Rennes et Nantes), Ottan Associés (Montpellier), VOA (Toulouse)

\* Possibilité d'intervention dans toutes les régions au-delà des villes mentionnées

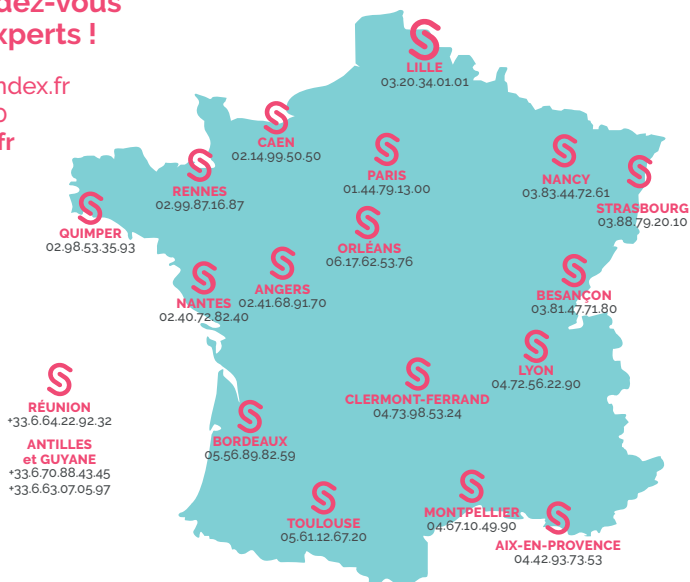


Cabinet Paté

Cabinet V.O.A.

Prenez rendez-vous  
avec nos experts !

> [contact@syndex.fr](mailto:contact@syndex.fr)  
01 44 79 13 00  
[www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE, EXPERT CSE ET SSCT,  
HABILITÉ EN ORGANISATION DU TRAVAIL, ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL ET ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE  
22, rue Pajol - CS 30011 - 75876 Paris cedex 18  
Tél. 01 44 79 13 00 - [www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)

